

## Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 11 avril 1876

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [11 avril 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)

Lieu de destination Vorges (Aisne)

### Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin renouvelle son désir de parler avec Ganault à Guise sans attendre la session du conseil général de l'Aisne. Il lui transmet des pièces du procès. Il voudrait savoir comment tirer parti du procès en contrefaçon que lui a intenté Boucher et Cie.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

### Mots-clés

[Contrefaçon](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Boucher et Cie](#)

- [Conseil général de l'Aisne](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)

Collation1 p. (366r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Grise le 11 Juillet 76

Mon cher ami,

Je me sens presque de  
s'occuper sérieusement de l'affaire  
Boucher. Je ne possède pas, comme  
mon avouaire, les artifices de  
la procédure et je me songe en  
avance façon à aborder à l'  
acquérir.

Mais c'est un motif de plus  
pour que mes conseils fassent  
le besogne pour moi. Je crains  
donc un peu que vous n'ayez pas  
de me méfier au frais à votre  
égard. Car il me semble que  
vous avez besoin de venir ici  
pour causer avec moi, sans  
attendre la saison... Cela dit  
général.

Je vous envoie ci-jointe la  
pièce qui accompagne la  
signification de l'arrêt de la  
cour de cassation que Boucher  
veut de me faire faire hier.

Je n'espére guère sur les  
dommages et intérêts qui me  
seront alloués pour la table  
de redressement. Je ne me sens  
pas disposé à déposer avec  
certitude l'enquête à l'égard  
de Boucher et encore moins  
l'expérimentage.

Je persiste à croire, peut-être  
à tort, que le rôle intéressant de  
ma situation serait de faire faire  
possible du procès défensif  
que m'a fait Boucher en contre-  
façon de ses boutants.

Faitz-moi dire ce rôle de la  
question et n'ayez en garde pas à  
faire pour le rester.

Informez-moi du jour où  
j'aurai le plaisir de vous voir et  
soyez bien dévoué.

Georges